

Réunion du Conseil Municipal du 24 Mars 2017.

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Parc d'Anxtot, à 20h30, sous la présidence de Monsieur Pierre POISSANT, Maire.

Etaient présents : Mrs Poissant, Braquehais, Drieu, Duval, Eyango-Ekambi, Houllebrèque.
Mmes Boullen, Brisset,

Absents excusés : M.Floch donne pouvoir à M.Poissant, Mme Lefebvre donne pouvoir à M.Duval
Mrs Baptistat, Delair, Dubos, Mme Talec,

Secrétaire de séance : M. Braquehais Mickaël

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 Mars 2017 :

Le compte-rendu de la réunion en date du 10 Mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation du Compte de Gestion 2016/ Approbation du Compte Administratif 2016 : (délib 24032017/08)

Le compte administratif 2016 est présenté par M. Poissant.

Monsieur Le Maire se retire de la séance du conseil laissant la parole à Monsieur Eyango-Ekambi, doyen de l'assemblée qui demande si des remarques et/ou des objections sont à faire sur le Compte Administratif 2016.

Aucune remarque n'est faite. Le Compte Administratif 2016 est adopté à l'unanimité.

- **COMPTE DE GESTION 2016 du Receveur municipal**

Le Compte de Gestion de M. le Receveur de Bolbec, conforme aux écritures du Compte Administratif 2016, est approuvé à l'unanimité.

3/ Budget Primitif 2017 – commune Parc d'Anxtot :

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée délibérante le Budget Primitif 2017 préparé en amont par la commission finances. Le Budget Primitif 2017 s'équilibre en section de fonctionnement à 275 129.75 €.

- **Affectation du Résultat de l'exercice 2016 (délib 24032017/07)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur POISSANT Pierre.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016, ce jour.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,
Constate que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **99 784.02 euros**.

Excédent d'investissement de clôture : **30 737.75 euros**,
Restes à Réaliser Investissement : Dépenses : **38 669.00 euros**
Recettes : **0.00 euros**

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses fait ressortir un déficit de **7931.25 euros**.

Excédent de fonctionnement reporté 002 : **99 784.02 euros**.

Après discussion sur certains points budgétaire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2017.

- **Notification des Taux d'Imposition des Taxes Locales pour 2017 (délib 24032017/05)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que les Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2017 seront les suivants :

- **Taxe d'habitation : 7.06 %**
- **Taxe foncière (bâti) : 14.73 %**
- **Taxe foncière (non bâti) : 31.81 %**

- **Indemnités d'élus (maire et adjoints)**

La nouvelle valeur du point au 1^{er} février 2017 modifie le montant des indemnités de fonction d'élus. Le calcul des indemnités des élus est donc basé à compter du 1^{er} janvier 2017 sur les éléments suivants : Indice Brut 1022 et Indice Majoré 826.

4/ Questions Diverses :

- Monsieur Poissant, maire informe le Conseil Municipal que les travaux en vue de la création d'un boulodrome situé à côté de la salle polyvalente sont terminés.
- La commission « fleurissement » se réunira le Lundi 10 avril 2017 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Pierre POISSANT

Michel EYANGO-EKAMBI

Claire BOULLEN

Elisabeth TALEC

Laurent DRIEU

Jérôme HOULLEBREQUE

Yves DUVAL

Bénédicte BRISSET